



POLITIQUE QUALITE, SANTE-SECURITE & ENVIRONNEMENT

« A l'horizon 2028, la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) est une entreprise performante, viable, intégrée au marché régional de l'électricité qui, s'appuyant sur les capacités nationales, assure un accès durable à des services énergétiques de qualité, à moindre coût à la satisfaction de sa clientèle » : telle est notre ambition.

Pour ce faire, la SONABEL mise sur les axes stratégiques suivants:

- accroître et diversifier l'offre d'électricité;
- étendre et moderniser les infrastructures des réseaux et améliorer la qualité de service;
- améliorer les prestations et la satisfaction des clients;
- renforcer les performances financières;
- renforcer les capacités organisationnelles.

Ces axes, prennent en compte les besoins et attentes de nos clients et parties intéressées pertinentes y compris la nature, la dimension et les Impacts environnementaux et sociaux de nos activités, produits et services et nécessitent pour leur déploiement un environnement de travail sûr et sain pour tout le personnel et les autres parties intéressées.

Des objectifs QSE opérationnels relatifs à ces axes stratégiques sont définis dans le cadre des processus et seront révisés au besoin lors des revues de Direction.

Aussi, je m'engage à procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liés à notre activité et à œuvrer à l'élimination des dangers et à la réduction des risques pour la SST.

Je m'engage à favoriser la consultation et la participation des travailleurs et leurs représentants tout en assurant un engagement ferme en matière de protection de l'environnement, y compris de prévention de la pollution ainsi que des autres engagements environnementaux et sociaux spécifiques et pertinents dans notre contexte.

Je m'engage à œuvrer à la satisfaction des exigences légales applicables et autres obligations de conformité.

En tant que garant de l'efficacité de notre système QSE, je m'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires à son établissement, sa mise en œuvre, sa mise à jour et à son amélioration continue.

J'animerai régulièrement les réunions de Revue de Direction, afin de m'assurer que le système QSE est toujours approprié, adapté, efficace et en adéquation avec les orientations stratégiques de la SONABEL.

J'invite chaque collaborateur à s'approprier personnellement la présente politique, et à démontrer par ses actes quotidiens et par son professionnalisme qu'il est un acteur essentiel pour l'amélioration de la performance de la SONABEL.

Fait à Ouagadougou, le 29 mai 2024



Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO